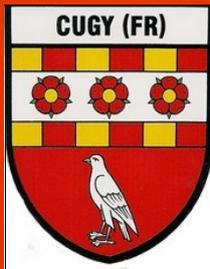


Le Lien

Journal communal de Cugy

NO 27, JUIN 2014



La commune en Image



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGES

Message de M. le Président du Conseil Général 2013-2014	2
Informations communales	3-6
Activités du Conseil Communal	7-8
A Louer	9
Loi sur les substances explosives	10-12
Nouveaux citoyens	13
Ecoles et accueil extrascolaire	14-16
Programme des manifestations — lotos	17
Bibliothèque communale	18
Air14	19-21

ADMINISTRATION
COMMUNALE

RTE DE
FÉTIGNY 22A
1482 CUGY / FR

TÉL.
026/660.16.92
FAX.
026/660.70.34

info@cugy-fr.ch
www.cugy-fr.ch

Message de M. le Président du Conseil Général 2013-2014

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

C'est avec un peu de nostalgie que je termine mon mandat de Président du Conseil Général.

Je suis content de la collaboration entretenue avec le Conseil Communal et le secrétariat communal.

Voilà déjà 3 ans que le Conseil Général s'est mis en place et je peux vous dire que les groupes et leurs commissions font un excellent travail; un grand merci à tous.

Quelle grande satisfaction de terminer mon mandat sur un point très réjouissant qui annonce un bouclage des comptes communaux 2013 positif et ce après des amortissements supplémentaires de Fr. 480'000.-, ceci grâce à un travail d'équipe, de groupes, de la commission financière et du Conseil Communal.

Mon souhait est que l'année à venir soit de même, les 5 nouveaux immeubles qui vont se remplir cet été devraient y contribuer.

Ce début d'été restera un bon souvenir pour notre village qui a accueilli plus de 15'000 personnes lors du tournoi Sekulic organisé par une équipe formidable pleine de dynamisme et de volonté et ceci sur nos belles infrastructures communales.

Je voudrais terminer ces quelques lignes en souhaitant bon vent à mon successeur, M. Dominique Torche.

Bel été à tous les citoyens et citoyennes de notre village.

Jacques Bersier

Informations communales

Procès-verbaux des séances du Conseil Général

Les procès-verbaux des séances du Conseil Général ne sont pas insérés dans le journal d'informations communales.

Ils sont à disposition des citoyens actifs sur le site internet de la commune et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Comptes communaux

Les comptes communaux , par postes, de fonctionnement et d'investissements 2013 sont à disposition sur le site internet de la commune et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Agenda des manifestations

**Conseil Général
(ouvert à toutes et tous)**

mercredi 24 septembre 2014
mercredi 17 décembre 2014

Nouveaux habitants

apéritif le samedi 29 novembre 2014

Informations communales (suite)

Horaires du bureau communal du 28.07.2014 au 08.08.2014

Durant la période du 28 juillet 2014 au 8 août 2014, les horaires du bureau communal sont :

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08.30 h.- 11.00 h.	14.00 h.- 16.00 h.
Jeudi	08.30 h.- 11.00 h.	14.00 h.- 16.00 h.
Vendredi	Fermé	Fermé

De plus, les vendredis 18 juillet et 25 juillet 2014 le bureau communal sera également fermé.

Fête Nationale

La fête nationale sera organisée cette année par les sociétés : FC Cugy-Montet et FC vétérans.

Comme à l'accoutumée, une assiette est offerte par la commune. Les bons sont à retirer auprès du bureau communal du 14 au 24 juillet 2014 durant les heures d'ouverture de ce dernier.

Nous rappelons que ces bons sont nominatifs et destinés aux habitants de la commune.



Relevé annuel des compteurs d'eau

Nous vous informons que cette année vous ne recevrez pas de formulaire pour le relevé du compteur d'eau.

Le relevé sera effectué par nos employés communaux dans le courant du mois de septembre 2014.

En effet, ce contrôle nous permettra de faire un inventaire et un contrôle des installations.

Merci de faire bon accueil à nos deux employés communaux lors de leur passage.

GRAC

Selon les dernières analyses effectuées, voici les informations relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation :

	Secteur Cugy	Secteur Vesin
1. Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons présentés sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable	
2. Dureté totale de l'eau	14.9 ± 0.6 *fH	16.0 ± 0.6 *fH
3. Température de l'eau	Ecole primaire Cugy 12,3°C	Centre village 13,7°C

Personnel pour travaux d'été

Au vu du nombre croissant de demandes pour les travaux d'été aux bâtiments communaux, les critères d'engagement ci-après ont été définis par le Conseil communal :

Critères d'engagement :

- ◆ Délai de postulation jusqu'au 31 décembre au plus tard.
- ◆ Habiter la commune.
- ◆ Avoir un statut d'élève ou d'étudiant.
- ◆ Etre âgé(e) de 14 à 16 ans.
- ◆ Etre disponible deux semaines sans interruption.

Procédure :

- ◆ En principe 4 personnes sont retenues pour l'école et les salles.
- ◆ L'engagement est limité pour une année ou deux ans.
- ◆ Le Conseil communal procédera à un tirage au sort s'il y a plus de candidats(es) que de places disponibles.

Le Conseil communal de Cugy

Activités du conseil communal **de février 2014 à mai 2014**

- Séances pour la fusion des communes
- PAL – traitement des recours
- Suivi du chantier Rte du Savua
- Suivi du chantier giratoire—conduites de Vesin
- Séance de coordination Air14
- Différents dossiers enquêtes publiques et restreintes
- Différentes visites de la commission d'aménagement
- Suivi des chantiers Vaudoise et Rte d'Estavayer - construction immeubles
- Participation assemblée délégués fribourgeois des samaritaines
- Participation à différentes assemblées des sociétés locales
- Différentes consultations projets et avant-projet de loi – prises de position
- Séances de la commission scolaire et enseignants
- Mise au concours et entretiens pour postes enseignants
- Analyse des coûts d'évacuation des déchets - analyse des contrats
- Séance avec l'entreprise Frigaz SA
- Séance pour la ZA Le Verney
- C.S.P.I. séances de la commission intercommunale
- Préparation de l'assemblée de l'A.C.F.
- Comptes 2013 - séance vérificateurs et commission financière
- Réception des nouveaux citoyens
- Mise en place action « coup de balai des écoles »
- Suivi du dossier immeuble à appartements protégés
- Entretiens avec les CFF pour la gare ainsi que le meeting Air14
- Mise en place d'un projet « sentier pédestre »
- Rencontre avec les employés communaux
- Rénovation appartement école de Vesin
- Bureau de vote lors des votations fédérales et cantonales
- Séance de la commission de naturalisation

Demandes de permis déposées de février 2014 à mai 2014

Procédures ordinaires

Grandgirard Alexis	mur de soutènement
Commune de Cugy	réfection toit local voirie - panneaux photovolt.
Vésy Christophe	agrandissement bâtiment
Sté en formation par architecte	transformation grange, démolition hangar, construction mur
Cherbuin Blaise	transformation villa + agrandissement
Borgognon Médard, Andrée + Lehmann E.	bâtiment minergie 9 appartements
Joye Olivier et M.-Claude	transformation annexe en habit.

Procédures simplifiées

Schorro Nicole	pompe à chaleur + sonde
Mascaro Balthasar	piscine couverte - cabane jardin
Nicolet Patrice	couvert terrasse existante
Pochon S. / Marquis F.	cabane de jardin, panneaux solaires
Da Silva J. et C.	construction appentis en bois
Rey J.-Sébastien et Corinne	jardin d'hiver non chauffé, SPA, cabanon de jardin
Gagnaux Florence	couvert à voitures + transformations intérieures - jardin d'hiver non chauffé
Seydoux P.-Alain	abri moto et cabanon
CFF Immob. région Ouest	démolition abri vélos existant et remplacement
Wicht Florian et Sara	cabanon de jardin
Joye Olivier et M.-Claude	panneaux solaires photovoltaïques
Vallone Sandro	couvert de terrasse en bois

A louer

**à Vesin, centre village
dès le 1^{er} août 2014**

Appartement de 4 ½ pièces d'une surface de 105 m² situé dans le bâtiment de l'école comprenant :

Séjour, grande cuisine, 3 chambres, hall aménageable, salle de bain avec douche/wc

Loyer : **CHF 1'600.- par mois charges comprises**
– garage en plus Fr. 80.-/mois

Pour les visites veuillez vous adresser au bureau communal de Cugy au 026 / 660 16 92 durant les heures d'ouverture.

Loi sur les substances explosives

La police cantonale informe :

Jusqu'à ce jour, à l'occasion de festivités telles que le 1er août, fin d'année ou autres, les feux d'artifices de la catégorie 4 pouvaient être acquis et mis à feu sans autorisation particulière.

A partir du 1er janvier 2014, conformément à la Loi fédérale sur les substances explosives, l'artificier devra bénéficier d'un permis d'emploi lui permettant de manipuler des feux d'artifices de la catégorie 4. De ce permis il s'agit d'un document qui est émis par le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Des détails en ce qui concerne cette formation vous trouverez sur la page WEB de la police cantonale soit www.policefr.ch.

Avec la révision de la loi, l'acquisition et la mise à feu de cette catégorie nécessitera également une autorisation. Celle-ci est octroyée en même temps par la police cantonale, la commune et la Préfecture respective. Le requérant adressera sa demande à la police cantonale. Veuillez trouver le formulaire ad-hoc sur la page WEB de la Police cantonale.

Pour l'utilisation des feux d'artifices des catégories 1 à 3 la réglementation reste inchangée.

En cas de question vous avez la possibilité de vous adresser à la Police cantonale, Bureau des Armes & Explosifs, tél. 026 / 305 16 35. Notre page WEB vous servira également de source de renseignements.

Nouveaux citoyennes et citoyens né(es) en 1996



de gauche à droite

1^{er} rang : Bürgy Alain (conseiller communal)

*2^{ème} rang : Bersier Sylvia (administratrice), Fontana Marie-Claude (administration),
Bersier Fanny, Pache Candice, Marmy Elisa, Arnold Isabelle*

*3^{ème} rang : Fontaine Marc (conseiller communal), Grandgirard Bernard (conseiller
communal), Bersier Baptiste, Savary Nadia (Syndique), Corboz Marielle
(conseillère communale), Grilo Domingues Dylan, Mast Claude-Alain
(conseiller communal), Vonlanthen Alexandre (conseiller communal),
Vifian Noémie, Rey Anaïs*

*manquent : Housh Annie (administration), Dos Santos Oliveira Marcia Alexandra,
Nkiawete Niungu Michel, Gagnaux Lionel, Maendly Emilie, Goumaz Coralie,
Nussbaumer Jenny, Marchon Alice, Rigolet Gilles, Rosset Mélissa, Mutapcic
Nazifa, Savary Arnaud, Kaiser Océane, Iglesias Pablo, Orlovic Muska*

Nous leur souhaitons bon vent dans leur vie civique et civile.



Rentrée scolaire 2014

Chers parents,

Voici la répartition des classes pour l'année scolaire 2014-2015 :

1-2HA	Astrid Savary	Cugy
1-2HB	Céline Mauron / Isabelle Cuennet	Cugy
3H (1P)	Valérie Pochon-Lauper	Cugy
4H (2P)	Fanny Carrard / Sylvia Arrighi	Cugy
5H (3P)	Andréa Simon	Vesin
6H (4P)	Laura Cagnazzo	Vesin
7H (5P)	Elise Dessibourg / Anne Dalcher	Cugy
8H (6P)	Fabian Eya	Cugy

Les enseignant-e-s et la CS

Pour une question d'organisation et de responsabilité des transports scolaires, **les parents de Vesin faisant garder leur(s) enfant(s) scolarisé(s) en classes enfantine et/ou primaire chez une maman de jour ou dans leur famille à Cugy** sont priés, avant la prochaine rentrée scolaire, de communiquer au bureau communal les jours et horaires pour lesquels c'est le cas, ou de signaler si leur(s) enfant(s) est(sont) gardé(s) de façon irrégulière.

Dans ce dernier cas, la commune, tout comme l'entreprise de transport scolaire, ne pourraient être tenus pour responsable d'une erreur dans l'acheminement de(s) l'élève(s) concerné(s).

Merci d'en prendre bonne note.



Accueil extrascolaire

Chers parents,

Mme Angélique Pereira Do Lago (Di Maggio), nouvellement nommée Responsable, aura le plaisir d'accueillir dès la prochaine rentrée scolaire les élèves inscrits du cercle scolaire de Cugy au sein du local de l'accueil extrascolaire.

L'accueil de la période de midi comporte le repas, l'accueil du soir après l'école, le goûter et un moment de surveillance des devoirs scolaires pour les élèves qui en ont. Les transports entre l'école et le lieu de l'accueil et inversement sont assurés par le personnel.

Il concerne tous les enfants scolarisés de l'école enfantine jusqu'à la 6P. En fonction des inscriptions actuellement reçues, l'accueil sera, pour l'instant, ouvert les mardis et jeudis midi (11h35/13h30) et soir (15h15/17h00). Les inscriptions en cours d'année seront prises en compte et des unités supplémentaires d'accueil pourraient être ouvertes à partir de 4 enfants inscrits/unité.

Les inscriptions ponctuelles seront également possibles. En ce cas, vous pourrez joindre directement Mme Angélique Pereira Do Lago qui répondra sur le portable de l'accueil 079/196.43.82.

En cas d'intérêt, nous vous invitons à vous renseigner soit sur le site internet de la commune de Cugy, soit auprès du bureau communal. Vous pouvez également joindre Mme Corboz, conseillère communale en charge du dicastère de l'accueil extrafamilial, sur son portable 079/372.50.12.

Nous espérons répondre au mieux à vos attentes.

Le Conseil communal de Cugy

Action

Journée en forêt

Dans le cadre des écoles, une journée de nettoyage des forêts a eu lieu le mardi 24 juin dernier.

Ce sont plus de 135 élèves de 2P à 6P qui ont participé à cette journée accompagnés des enseignants et ont récolté plus de 49 kg de déchets.

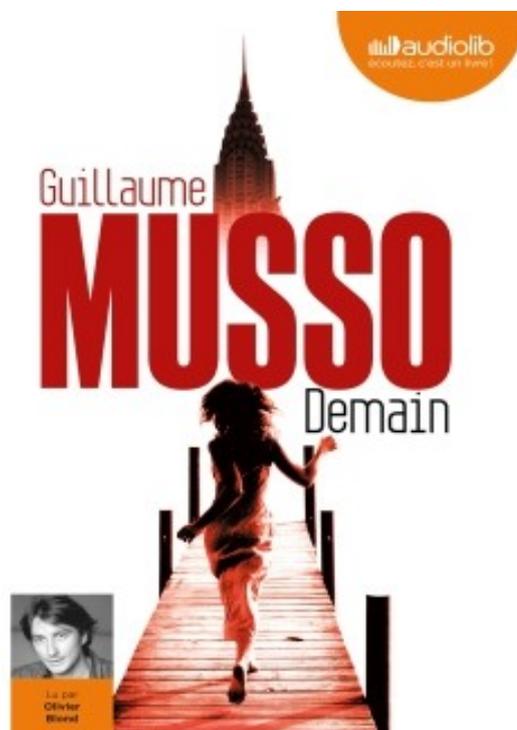
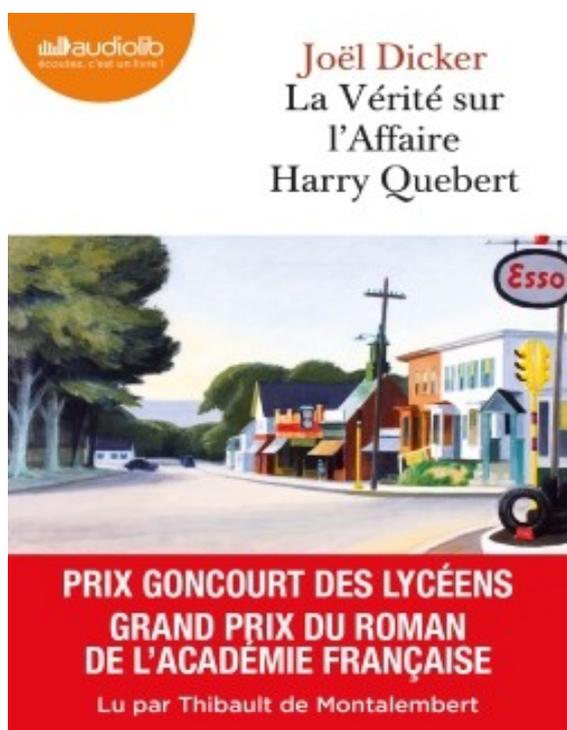
Merci à ces enfants et leurs enseignants.

Le Conseil communal



Nouveau !!! à la bibliothèque

Livres audio, à écouter en CD
ou à télécharger en MP3



Venez tester ou nous dire quel titre vous
aimeriez écouter ?



Air14 : Les CFF permettront à quelque 20'000 spectateurs par jour de rejoindre la place de fête.

Les CFF et l'Armée suisse préparent activement et minutieusement le grand rendez-vous Air14 qui aura lieu les week-ends des 30-31 août et 6-7 septembre 2014. Environ 100'000 visiteurs sont attendus chaque jour. Le défi à relever par les CFF sera d'acheminer vers Payerne rapidement et en toute sécurité quelque 20'000 spectateurs par jour de tout le pays. Voici en bref le dispositif mis en place :

Voyageurs longue distance.

Les voyageurs n'habitant pas la région emprunteront les trains spéciaux directs Air14 au départ de Fribourg, Lausanne, Palézieux, Yverdon-les-Bains ou Kerzers et utiliseront les bus navettes Air14 au départ de Payerne, Cugy FR ou Corcelles-Nord.

Les spectateurs seront guidés tout au long de leur voyage par du personnel des CFF, de l'Armée et par une signalisation spéciale.

Billets d'entrée, billets de train et toute information utile sur cff.ch/air14.

Voyageurs de la région.

Pour permettre la circulation des trains spéciaux directs Air14, le trafic régional par rail sera supprimé sur les lignes Yverdon-les-Bains—Payerne—Fribourg et Payerne—Morat dès le début du service jusqu'à 19 h 30. Des bus de remplacement circuleront toutes les 30 minutes selon un horaire spécial. Les voyageurs de la région se rendant à Air14 pourront emprunter les bus de remplacement puis les bus navettes Air14 au départ des gares de Payerne, Cugy FR ou Corcelles-Nord. La ligne S21 du RER Vaud entre Lausanne et Payerne circulera quant à elle normalement. Une brochure avec les horaires des bus sera disponible dans les gares concernées dès le mois d'août et des panneaux d'information seront mis en place. Plus d'informations dès début juillet sur cff.ch/rer-vaud ou cff.ch/fribourg et horaires détaillés sur cff.ch/horaire.

CFF Trafic régional Région Romandie
Juin 2014

AIR 14

Durant le meeting Air14,
le compacteur du Cugy sera **fermé**
les week-ends du
30-31 août et 06-07 septembre.
Le compacteur de Vesin reste à
disposition.

La déchetterie de Cugy ainsi que la
décharge de Cugy (Grange-des-Bois)
seront également **fermées**
les samedis 30 août et 6 septembre.
La décharge de Vesin
reste ouverte